

CONTRAT RILLETES DE POULES BIO – ANNÉE 2024-2025

Producteur : Stéphane Disdet 7 Domaine de Saint Leu 94520 Périgny sur Yerres sdisdet@gmail.com	Adhérent(es) de l'Amap les Radis en éventail Nom & Prénom : tel : @ :
--	---

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (texte de la charte disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP-IdF : <http://www.amap-idf.org>). A savoir :

Engagements de l'adhérent :

- Préfinancer la production (paiement à la souscription, cf. modalités de règlement)
- Venir chercher sa part de la production de rillettes la semaine choisie, sur le lieu de distribution.
- **Gérer ses retards et ses absences (vacances)** le cas échéant (contacter les intermittents ou l'équipe de distribution et non le producteur).

Engagements du producteur :

- o Livrer 4 fois par an (1 fois par trimestre) les pots de rillettes de poule bio, issus de son propre exploitation.
- o A produire selon les méthodes et conformément aux principes de **l'agriculture biologique**.
- o Donner régulièrement des nouvelles de l'élevage.
- o Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant la période d'engagement.
- o Être transparent sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail.
- o A chaque changement de bande (vers 18 mois ou plus), les poules sont envoyées dans un abattoir certifié bio.

Les commandes sont par multiple de 4 pots que l'on répartira sur les 4 distributions dans l'année. Le pot de 180 g est au prix de 6.90€

Nombre de lots de 4 pots	
---------------------------------	--

Règlement par chèque à l'ordre de « **Stéphane Disdet** » à la date du jour.

- **1 ou 2 chèque(s) pour les parts d'œufs.**

Les chèques doivent être remis au moment de la signature du présent contrat : ils seront encaissés à l'échéance indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Date d'encaissement des chèques
Chèque pour les rillettes (n x 6.90€):	octobre 2024

Fait à Vanves,

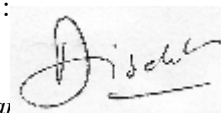
Le

Nom et prénom de l'adhérent :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Nom du producteur : Stéphane Disdet

Signature :



Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.